

RETRAITE ANTICIPÉE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Seuls les fonctionnaires en poste sont concernés

P3



AMAR BENDJAMA (REPRÉSENTANT DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DES NATIONS UNIES)

« La solution à deux États passe par l'admission de la Palestine »

P3

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Le bilan s'alourdit à 60.138 martyrs et 146.269 blessés

P11

BEJAIA

Hommage à Abdelhafid Ihaddadene, premier ingénieur en génie nucléaire en Algérie

P6

SANTÉ

Baisse significative du taux de prévalence des infections nosocomiales en Algérie

Le taux de prévalence des infections nosocomiales en Algérie a connu une baisse significative, a révélé, hier, une enquête nationale récente sur la prévalence des infections associées aux soins (IAS). Lors d'une journée de restitution des résultats, l'enquête menée par l'Institut national de santé publique (INSP) en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au niveau de 16 centres hospitalo-universitaires (CHU) dans 12 wilayas, a démontré que "l'Algérie a fait un grand pas dans le cadre de la prévention des infections nosocomiales". Cette journée était également, l'occasion pour la présentation d'une autre enquête, relative à la consommation des antibiotiques dans les cinq CHU d'Alger, et qui est complémentaire à la première.

Le directeur général de l'INSP, Pr Abderrezak Bouamra, a expliqué que l'enquête sur la prévalence des infections associées aux soins, qui a débuté en février 2025, avait touché 5177 patients et a permis de déterminer le nouveau taux de prévalence des infections nosocomiales en Algérie qui a nettement baissé pour atteindre les 6%, et ce, grâce à la mise en œuvre de protocoles stricts dans les hôpitaux pour prévenir ces infections. Il a ajouté que la deuxième enquête relative à la consommation des antibiotiques dans les CHU d'Alger, a démontré "la nécessité d'harmoniser les pratiques et de renforcer la politique de bon usage des antibiotiques". Le représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, M. Phanael Habimana, a estimé pour sa part, que "les résultats de ces enquêtes sont un levier puissant pour mieux cibler les interventions de prévention et de contrôle, de renforcer la formation et d'améliorer les systèmes de surveillance hospitalière". Il s'agit aussi, selon lui, "de promouvoir une culture institutionnelle de la sécurité des soins, centrée sur le patient", affirmant que l'OMS reste pleinement engagée aux côtés du gouvernement algérien pour appuyer les actions de lutte contre les infections nosocomiales et promouvoir la culture de la sécurité des soins".

R.N

JUSTICE

Le nouveau président de la Cour d'Alger installé

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, M. Lotfi Boujdema, a présidé, hier, la cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour d'Alger, M. Mohamed Bouderbala. Cette installation s'inscrit dans le cadre du mouvement partiel opéré récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de justice et des présidents de tribunaux et des commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs.

R.N

COSOB

La création d'un fonds d'investissement collectif en capital-risque autorisée

La gestion de cette autorisation sera assurée par la société de gestion de fonds d'investissement Tell Markets, qui est tenue de lancer effectivement le fonds dans un délai maximum de trois mois à compter de la date de délivrance de l'agrément par la commission, conformément aux dispositions réglementaires.

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, hier mercredi dans un communiqué, l'octroi de sa première autorisation pour la création d'un fonds d'investissement collectif en capital-risque, dénommé "Afiya Investments", dans le cadre de la promotion des mécanismes de financement alternatifs et complémentaires au financement bancaire traditionnel. Cette autorisation a été délivrée par la COSOB conformément aux nouvelles dispositions introduites par le règlement n° 24-02 du 23 octobre 2024, relatif aux organismes de placement collectif en capital-risque, publié au Journal officiel le 7 mai 2025. Selon le communiqué, la gestion de cette autorisation sera assurée par la société de gestion de fonds d'investissement Tell Markets, qui est tenue de lancer effectivement le fonds dans un délai maximum de trois mois à compter de la date de délivrance de l'agrément par la commission, conformément aux dispositions réglementaires.

Grâce à cette autorisation, le fonds orientera ses investissements vers des entreprises non cotées en bourse, opérant dans des secteurs à fort potentiel de croissance et de transformation structurelle, tels que la santé, l'industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables, ainsi que les services fondés sur la connaissance, selon la même source.

À cette occasion, la commission a souligné que l'octroi de ce premier agrément pour la création d'un fonds d'investissement collectif en capital-risque constitue une avancée majeure vers la mise en place d'un écosystème de financement alternatif, au service de l'investissement productif à travers des mécanismes spécialisés. Cela reflète également sa volonté de promouvoir des modes de financement alternatifs et complémentaires au système bancaire classique, tout en ouvrant la voie à des solutions de capi-



tal-investissement adaptées aux spécificités du tissu économique national. Un règlement de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) définissant les règles qui régissent les organismes de placement collectif à capital risque, a été publié au Journal officiel (JO) n 28. Ce règlement, n 24-02, approuvé par le ministère des Finances le 19 mars dernier, fixe les règles de création de ces organismes ayant pour objet de mobiliser des ressources financières provenant des secteurs public et privé et de les orienter vers l'investissement direct dans le capital des entreprises notamment les startups et les petites et moyennes entreprises.

Selon le texte, les organismes de placement collectif à capital risque (OPCR) sont des "véhicules d'investissement qui ont pour objectif

principal la prise de participations, pour le compte de ses actionnaires ou des porteurs de ses parts, dans des sociétés non dotées dans le but de leur rétrocession ou de leur cession à terme".

Ces organismes peuvent être créés sous la forme d'une Société d'investissement à capital risque (SICAR) ou d'un Fonds commun de placement à capital risque (FCPR), selon le texte qui précise les rôles de la Cosob dans l'agrément, la gouvernance, l'évaluation de ces organismes ainsi que la protection des investisseurs et la transparence des transactions.

Le capital initial de ces organismes (Société d'investissement en capital-risque ou Fonds commun de placement en capital-risque) doit être d'au moins 50 millions de dinars.

Sofiane A.K

ETUDE DES DOSSIERS DU PROGRAMME AADL 3

Plus de 1,1 million de souscripteurs ont consulté les résultats

L'Agence Nationale pour l'Amélioration et le Développement du Logement (AADL) a annoncé, mardi, dans un communiqué, que le nombre d'inscrits au programme de vente par location "AADL 3", ayant pu consulter les résultats de l'étude de leurs dossiers et télécharger l'avis d'acceptation ou de rejet via leurs comptes personnels, a dépassé 1.170.000 inscrits, pour le troisième jour consécutif depuis le lancement de la plateforme électronique dédiée à cette opération. Elle a assuré que le processus se déroule dans de bonnes conditions techniques, précisant que les recours doivent être déposés exclusivement via la même plateforme, dans l'espace prévu à cet effet, en joignant les documents re-

quis et en respectant les délais légaux. Elle a réaffirmé son engagement à simplifier les procédures, soulignant que toutes les étapes d'étude des dossiers et des recours se font de manière numérique, sans nécessité de se déplacer à son siège.

Par ailleurs, la Direction Générale des Biens Nationaux a publié mardi sur sa page Facebook un communiqué important à l'intention des citoyens souhaitant obtenir un certificat de négativité ou des copies des actes publiés. Elle a précisé qu'elle est en train de résoudre le dysfonctionnement survenu au niveau du portail géographique électronique « Espace Algérie ». La direction a précisé que la plateforme a récemment connu une pression exceptionnelle,

culminant avec près de 320 000 demandes d'informations enregistrées. Cette pression sur le portail « Espace Algérie » coïncide avec l'annonce des résultats du programme Aadl 3. La direction a assuré avoir pris un ensemble de mesures techniques visant à stabiliser la plateforme et améliorer les performances du portail « Espace Algérie ». Enfin, la direction rassure les citoyens désirant obtenir un certificat de négativité ou des copies d'actes publiés que les guichets des conservations foncières restent mobilisés à l'échelle nationale et prêts à répondre à leurs demandes, notamment celles liées aux dossiers d'enregistrement ou aux recours dans le cadre du programme Aadl 3.

R.N

INCENDIE À L'HÔPITAL DE TAMANRASSET

La nécessité de la prise en charge des patients soulignée

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est rendu mardi à l'établissement public hospitalier "Messaab Baghdad" dans la wilaya de Tamanrasset, suite à un incendie survenu le matin même dans le service de réanimation de cette structure, afin d'examiner sur le terrain les circonstances de cet incident et d'évaluer l'ampleur des pertes enregistrées, selon un communiqué du ministère. La même source a précisé que le ministre était accompagné d'une importante

délégation comprenant le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, ainsi que des professeurs en médecine et des cadres du ministère de la Santé, qui se sont rendus sur les lieux de l'incident.

Lors de son inspection du service de réanimation, le ministre a ordonné la prise de toutes les mesures urgentes nécessaires pour assurer la continuité de la prise en charge des patients et la prise en

charge immédiate des blessés, a ajouté le communiqué.

À cette occasion douloureuse, la même source indique que le ministre de la Santé, en son nom et au nom de l'ensemble des cadres du ministère, présente ses condoléances les plus attristées et ses sincères sentiments de compassion aux familles des victimes, priant Dieu le Tout-Puissant de leur accorder Sa miséricorde et un prompt rétablissement aux blessés. Il a également présenté ses

condoléances aux familles des victimes et accompli la prière funéraire avec elles, après avoir rendu visite aux 21 patients restants qui ont été secourus et transférés vers d'autres services médicaux.

Le communiqué du ministère a également indiqué que lors de sa visite au nouvel hôpital de 240 lits, M. Saihi a ordonné sa mise en service dans les plus brefs délais afin d'assurer une couverture sanitaire adéquate pour la population.

R.N

RETRAITE ANTICIPÉE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Seuls les fonctionnaires en poste sont concernés

Les services de la CNR sont prêts à recevoir les dossiers des catégories concernées par la retraite anticipée, telles que définies par la loi dans le secteur de l'éducation nationale mais seules les personnes encore en service le jour du dépôt de leur dossier peuvent bénéficier d'une retraite anticipée, fixée à 52 ans pour les femmes et 55 ans pour les hommes.



La retraite anticipée dans le secteur de l'Éducation concerne uniquement les personnes actuellement en activité. L'administration de la Caisse nationale de retraite (CNR) a annoncé sa pleine disponibilité pour commencer à recevoir les dossiers des employés du secteur de l'Éducation Nationale souhaitant partir à la retraite, à condition qu'ils soient en situation de service actif, a rapporté le site Ennahar. Des sources bien informées au sein du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ont confirmé que les services de la Caisse Nationale de Retraite sont prêts à recevoir les dossiers des catégories concernées par la retraite anticipée, telles que définies par la loi dans le secteur de l'éducation nationale – une mesure approuvée par le Président de la République. Il a été précisé que seules les personnes encore en service le jour du dépôt de leur dossier peuvent bénéficier d'une retraite anticipée, fixée à 52 ans pour les femmes et 55 ans pour les hommes. Il est impossible pour toute personne ayant travaillé dans le passé dans le secteur de l'éducation mais ayant cessé son activité de réclamer aujourd'hui une retraite anticipée en vertu de la loi récemment publiée dans le Journal Officiel. Les mêmes sources ont précisé que la date de fin de la relation de travail

est déterminée conformément à l'article 19 de la loi sur la retraite. La liste des grades du secteur de l'Éducation Nationale concernés par la décision présidentielle de réduire l'âge légal de départ à la retraite de trois ans, conformément aux dispositions du Statut de base ; a été déjà publiée. Ces grades incluent : les enseignants, les professeurs, les surveillants généraux, les inspecteurs, ainsi que les directeurs des établissements scolaires de tous niveaux (primaire, moyen et secondaire). Quant à la loi n°25-09 relative à la retraite, récemment parue au Journal Officiel, elle vise à compléter les dispositions de la loi n°83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite, notamment en ce qui concerne la réduction de l'âge légal de la retraite de trois ans pour les fonctionnaires appartenant aux corps des enseignants, des surveillants généraux, des inspecteurs et des directeurs d'établissements relevant du secteur de l'Éducation Nationale. Début mai dernier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, avait présenté un exposé devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), portant sur le projet de loi relatif à l'abaissement de l'âge de la retraite dans le secteur de

l'Éducation. Il avait précisé que ce texte "octroie aux intéressés la liberté de choisir entre la poursuite de leur activité professionnelle ou leur mise à la retraite, dans un cadre de responsabilité et de flexibilité, en parfaite adéquation avec la spécificité de la noble profession d'enseignant et son rôle fondamental dans l'édification de la société". Les nouvelles dispositions que comporte le projet stipulent "l'abaissement de l'âge de la retraite de trois années par rapport à l'âge légal fixé à 60 ans pour les hommes, leur permettant ainsi de prétendre à la retraite dès l'âge de 57 ans" et "l'abaissement de l'âge de la retraite de trois années par rapport à l'âge légal fixé à 55 ans pour les femmes, leur offrant la possibilité de bénéficier de la retraite à l'âge de 52 ans, sans cumul possible de cet abaissement avec celui accordé au titre de l'éducation des enfants, tel que stipulé à l'article 8 de la loi relative à la retraite. Lors de la présentation de ce texte de loi par le M. Taleb, fin juin dernier devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la nation, plusieurs membres de cette Commission avaient plaidé pour une extension de la retraite anticipée à d'autres secteurs, invoquant la pénibilité de certaines professions.

Ali.C

AMAR BENDJAMA
(REPRÉSENTANT DE
L'ALGÉRIE AUPRÈS
DES NATIONS UNIES)

« La solution à deux États passe par l'admission de la Palestine »

L'Algérie a affirmé, mardi, par la voix de son Représentant permanent auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, que la promotion de la solution à deux États passe par l'admission de la Palestine comme État membre de plein droit de l'ONU, appelant à un cessez-le-feu immédiat, permanent et inconditionnel à Ghaza. Dans une allocution prononcée à la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur le règlement pacifique de la question palestinienne et la mise en œuvre de la solution à deux États, M. Bendjama a dit que "d'aucuns doivent s'interroger sur l'utilité de cette réunion jugeant sur-réaliste de parler de l'établissement d'un État alors que nous assistons à la destruction de Ghaza et que nous voyons sa population affamée".

"Mais c'est précisément dans les périodes les plus sombres qu'il faut rappeler les principes", a-t-il soutenu, soulignant que "l'histoire de l'Algérie nous a appris que la véritable réponse à l'occupation n'est pas la capitulation, le désespoir et le silence, mais la résistance, la détermination et la persévérance". "Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un État indépendant et souverain avec El-Qods pour capitale est un droit légal et naturel ancré dans l'histoire", a-t-il affirmé.

Après avoir rappelé que la création de l'État de Palestine avait été proclamée à Alger en 1988, M. Bendjama a renouvelé l'appel de l'Algérie à agir, en proposant trois étapes claires, la première étant "la nécessité de promouvoir la solution à deux États qui passe par l'admission de la Palestine comme État membre de plein droit de l'ONU". Il a rappelé, dans ce contexte, que "l'Algérie est le premier et seul pays à avoir officiellement lancé cet appel au Conseil de sécurité, en janvier dernier, lequel a reçu le soutien de la majorité écrasante des membres de l'organe onusien", affirmant que "l'Algérie est prête à réitérer cet appel". La seconde étape consiste en "la reconnaissance de l'État de Palestine", a poursuivi M. Bendjama, soulignant que "l'Algérie, qui a été le premier pays à le faire il y a 37 ans, appelle aujourd'hui toutes les nations qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître l'État de Palestine".

Pour ce qui est de la troisième étape, il a expliqué qu'il s'agit de "permettre aux Palestiniens de rester sur leur terre, de refuser le déplacement forcé, de protéger les territoires, de criminaliser les colonies et de mettre fin à l'impunité". Mais avant tout cela, prévient M. Bendjama, "il faut garantir un cessez-le-feu immédiat, durable et inconditionnel à Ghaza, assurer l'acheminement des aides et mettre tout en œuvre pour éviter que les enfants ne meurent de faim".

Le Représentant de l'Algérie a conclu son intervention en rappelant, une fois de plus, les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé que "l'Algérie continuera à soutenir la Palestine et ne renoncera jamais à la juste cause du peuple palestinien jusqu'à ce qu'il obtienne ses droits pleins et entiers".

R.N

COMMISSION MIXTE, AFFAIRES, DIPLOMATIE

Les fruits d'une visite présidentielle algéro-libanaise

Le président libanais, M. Joseph Aoun, a achevé hier mercredi une visite officielle en Algérie, marquant une étape significative dans la consolidation des relations historiques et fraternelles entre les deux pays. Dans une déclaration conjointe à la presse, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a qualifié cette visite d'"extrêmement importante" pour le renforcement et l'approfondissement de la coopération bilatérale. Les échanges entre les deux chefs d'État ont été décrits comme "constructifs et fructueux", couvrant plusieurs dossiers stratégiques liés à la coopération existante et à ses pers-

pectives d'élargissement. À l'issue des discussions, les deux parties ont convenu d'accélérer la tenue de la première session de la commission mixte algéro-libanaise. Cette initiative vise à donner un nouvel élan à la coopération économique, notamment par l'activation du Conseil d'affaires conjoint impliquant les opérateurs économiques des deux pays. Réaffirmant l'engagement ferme de l'Algérie envers la stabilité et la sécurité du Liban, le président Tebboune a souligné la solidarité constante de son pays avec le peuple libanais, notamment dans les forums internationaux et au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il a rappelé l'action de l'Algérie pour dénoncer les violations de la souveraineté libanaise par l'occupation israélienne, ainsi que son soutien à la prorogation du mandat de la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies au Liban). De son côté, le président Joseph Aoun a salué la profondeur des relations historiques entre les deux pays et les opportunités prometteuses de coopération dans des secteurs variés : énergie, agriculture, commerce, éducation, culture, santé, tourisme et technologies. Il a également rendu hommage au rôle actif de l'Algérie dans les initiatives arabes en faveur du Liban, évoquant

notamment sa contribution à l'élaboration de l'accord de Taëf à travers sa participation au Haut comité arabe. M. Aoun a souligné l'appui constant de l'Algérie dans les forums internationaux, y compris au Conseil de sécurité. Dans le cadre de cette visite, et en signe de reconnaissance mutuelle, les deux chefs d'État ont procédé à des remises de distinctions : la médaille Sadr de l'Ordre du Mérite national a été attribuée au président algérien, tandis que la médaille Athir a été décernée au président libanais, en hommage aux relations fraternelles et aux positions historiques partagées par les deux nations.

Synthèse : Ab.N

**DÉPÔT DES
COMPTES SOCIAUX
DES SOCIÉTÉS COM-
MERCIALES**

**Prorogation
exceptionnelle du
délai jusqu'à fin
octobre prochain**

Le Centre national du registre de commerce (CNRC), a annoncé, mardi dans un communiqué, une prorogation exceptionnelle du délai de dépôt des comptes sociaux au titre de l'exercice 2024, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale, et ce jusqu'au 31 octobre 2025. Le CNRC a expliqué que cette décision concerne les responsables des sociétés commerciales dotées de la personnalité morale n'ayant pas encore déposé leurs comptes sociaux, soulignant la nécessité de se conformer à cette procédure dans les délais fixés. Le Centre a également affirmé que ses services restaient à la disposition des opérateurs économiques pour leur fournir toute information complémentaire à ce sujet.

R.E

ITALIE

**Le PIB a augmenté de
0,4% au 2e trimestre**

L'Italie a vu son produit intérieur brut (PIB) augmenter de 0,4% au deuxième trimestre 2025 par rapport à la même période de 2024, selon une première estimation de l'Institut national des statistiques (Istat), qui confirme s'attendre à une croissance de 0,5% sur l'ensemble de l'année en cours. Le gouvernement italien avait divisé par deux début avril ses prévisions de croissance pour l'année 2025 en raison de la hausse des droits de douane imposée par les Etats-Unis, tablant sur une progression annuelle du PIB de 0,6% contre 1,2% attendu précédemment. Le Fonds monétaire international (FMI) a en revanche revu, mardi, légèrement à la hausse ses prévisions de croissance du PIB italien en 2025, à 0,5%, contre 0,4% lors de ses prévisions publiées en avril.

R.E

**MÉTAUX PRÉCIEUX
L'or se raffermi face
au recul du dollar**

Les prix de l'or ont légèrement progressé, hier, soutenus par un léger repli du dollar alors que les investisseurs attendent la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine. L'or au comptant gagnait 0,2% à 3.331,03 dollars l'once, alors que les contrats à terme sur l'or aux Etats-Unis prenaient 0,1% à 3.328,30 dollars. L'indice du dollar a reculé de 0,1% après avoir atteint mardi son plus haut niveau en plus d'un mois, rendant l'or moins onéreux pour les détenteurs d'autres devises.

Par ailleurs, l'argent au comptant a reculé de 0,4% à 38,04 dollars l'once, le platine a cédé 1% à 1.381,69 dollars, et le palladium a perdu 0,5% à 1.252,40 dollars.

R.E

COMMERCE

**Appel à renforcer les mécanismes
de distribution**

Après avoir mis en avant l'importance des marchés de gros dans le dispositif d'approvisionnement, le ministre du Commerce intérieur a appelé à une mobilisation permanente des services de contrôle, notamment durant les périodes de forte demande, afin de veiller au respect des prix et des conditions de stockage et de commercialisation.

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a appelé à renforcer les mécanismes de distribution et à assurer la disponibilité des produits de large consommation, afin de garantir l'approvisionnement du marché national, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Présidant une réunion, au siège du ministère, consacrée à l'évaluation des mesures prises pour garantir l'approvisionnement du marché, notamment dans les wilayas du Sud, M. Zitouni a souligné "la nécessité de renforcer les mécanismes de distribution et d'assurer la disponibilité des produits essentiels, en multipliant les points de vente de proximité pour atteindre un équilibre régional dans la distribution", a précisé la même source.

Mettant en avant l'importance des marchés de gros dans le dispositif d'approvisionnement, le ministre a appelé à une mobilisation permanente des services de contrôle, notamment durant les périodes de forte demande, afin de veiller au respect des prix et des conditions de stockage et de commercialisation. Il a, par là même, insisté sur la nécessité de prendre les mesures à même de garantir la disponibilité des produits, de protéger les consommateurs et de préserver leur pouvoir d'achat.

Au terme de la réunion, le ministre a rappelé l'importance des interventions proactives sur le terrain et de la coordination entre les services du ministère et les différents intervenants au niveau des wilayas, selon une vision globale priorisant l'efficacité de l'approvisionnement et la régulation du marché, en vue de garantir

CCR



une stabilité durable du marché". Le 10 février dernier, M. Zitouni, avait appelé les opérateurs économiques à établir des partenariats économiques avec la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros «MAGROS», qui sera soumise à un plan de modernisation en 2025, dans le but de renforcer son rôle dans la régulation du marché national pour divers produits agricoles et alimentaires, à travers ses marchés régionaux de fruits et légumes, en profitant des vastes espaces dont elle dispose et qui peuvent être utilisés comme plateformes de distribution, ainsi que des chambres froides et des espaces de stockage. Il avait également souligné l'importance de l'approche participative adoptée par son département ministériel, qui a permis d'obtenir des résultats positifs en matière d'approvisionnement du marché national

et de contribuer à la mise en œuvre des mesures gouvernementales visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens, mettant en avant le rôle central des opérateurs économiques et des commerçants dans le soutien à la stratégie nationale de sécurité alimentaire et le renforcement de la souveraineté économique. Et de préciser que le secteur du commerce intérieur œuvre à organiser les marchés et à améliorer les espaces commerciaux, notamment à travers l'élargissement des investissements dans les grandes surfaces, la lutte contre le commerce parallèle, et la création de marchés de gros régionaux pour les produits alimentaires. Fin avril dernier, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national avait insisté sur le renforcement du contrôle au niveau des marchés afin de garantir l'équilibre des

prix des différents produits. Il avait insisté sur « le renforcement du contrôle sur les différents produits, notamment ceux qui connaissent une hausse injustifiée des prix », affirmant que « la protection du consommateur et la lutte contre la spéculation demeurent parmi les priorités du Secteur ». Le ministre a enjoint aux directeurs régionaux du Secteur de « faire preuve de vigilance et de préparation pour signaler toute tentative de perturbation de l'équilibre des prix, à travers des mesures proactives envers les évolutions du marché tout en assurant une intervention immédiate si nécessaire », appelant à « sensibiliser les commerçants à l'importance de respecter les prix ».

Synthèse : S.A.K

Un chiffre d'affaires en hausse à plus 50 mds de DA en 2024

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a enregistré un chiffre d'affaires en progression à un peu plus de 50 milliards de DA en 2024, contre 46,5 milliards DA en 2023, a relevé le bilan annuel de la compagnie publique. Durant cet exercice, la CCR a connu également une hausse significative de son résultat net à 7,63 milliards DA contre 6,27 milliards DA enregistrés durant l'année 2023, note le document. Principale compagnie de réassu-

rance nationale (assureur des compagnies d'assurance), la CCR intervient en Algérie dans diverses branches à l'image des risques de l'engineering et la construction, incendie et risques annexes, et les catastrophes naturelles (Cat/Nat). A l'international, cette compagnie, qui a un capital social de 30 mds DA, opère essentiellement dans les branches incendie, énergie, engineering et assurances maritimes. En 2024, près de la moitié (48%)

des opérations internationales de la CCR s'étaient concentrées en Asie et en Amérique latine, 31% au Moyen-Orient, 11% en Europe et 10% en Afrique, selon les résultats de la compagnie. L'agence de notation internationale AM Best avait confirmé au cours du même exercice la notation de solidité financière B+ (bonne) de la CCR assortie d'une perspective stable.

R.E

FMI

La prévision de croissance mondiale relevée à 3% en 2025

Le Fonds monétaire international (FMI) a relevé mardi ses prévisions de croissance mondiale pour 2025 à 3%, soit 0,2 point de pourcentage de plus qu'en avril, selon une mise à jour de ses Perspectives de l'économie mondiale (PEM). Les marchés émergents et les économies en développement devraient à présent connaître une croissance de 4,1% en 2025, soit 0,4 point de pourcentage de plus que selon les prévisions d'avril, d'après les der-

nières PEM. Par ailleurs, les projections de croissance pour les économies avancées ont été révisées à hauteur de 1,5% contre 1,4% précédemment. Les prévisions de croissance pour les Etats-Unis, la zone euro, le Japon, le Royaume-Uni, le Canada, la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique, l'Arabie saoudite et le Nigeria ont notamment été revues à la hausse. Cette révision généralisée à la hausse pour

cette année reflète "une anticipation plus forte que prévu en amont de la hausse attendue des tarifs douaniers, des droits de douane effectifs moyens plus bas que ce qui avait été annoncé en avril, une amélioration des conditions financières entre autres en raison d'un dollar plus faible, et une expansion budgétaire dans certaines grandes juridictions", peut-on lire dans la mise à jour des PEM.

R.E



OUM EL BOUAGHI

Vaccination de 23.000 bovins contre la dermatose nodulaire



Un total de 23.000 bovins a été vacciné contre la dermatose nodulaire "depuis fin juin à ce jour" à travers la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mardi auprès de l'inspecteur vétérinaire par intérim, Nouredine Boumaaraf. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que la cam-

pagne de vaccination est encadrée par 68 vétérinaires privés et 3 publics, précisant que 28.000 doses de vaccin contre la dermatose nodulaire bovine ont été remises à la wilaya. La campagne de vaccination a atteint un taux de couverture de près 72 % et devra être poursuivie jusqu'à la fin du mois d'août, a relevé M. Bou-

maaraf qui a rappelé que 1.700 bovins ont été vaccinés à travers la wilaya. La dermatose nodulaire bovine est une infection virale contagieuse transmise par les piqûres de moustiques et de mouches, a souligné l'inspecteur vétérinaire qui a précisé que parmi les symptômes, figurent la fièvre élevée, la baisse de la production

laitière, des écoulements des yeux et des naseaux et l'apparition de lésions cutanées nodulaires. Le même responsable a exhorté les éleveurs à se rapprocher de l'inspection vétérinaire, des subdivisions agricoles et des vétérinaires pour adhérer à cette campagne de vaccination et protéger leurs bovins.

NAÂMA

Réception prévue de 14 établissements scolaires à la prochaine rentrée

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Naâma sera renforcé, par la réception de 14 nouveaux établissements, à la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a indiqué mardi le wali, Lounes Bouzegza. Ces nouvelles infrastructures scolaires, inspectées mardi par le même responsable, comprennent neuf groupes scolaires du cycle primaire, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) ainsi qu'un lycée d'une capacité de 800 places pédagogiques. Le wali a insisté sur l'accélération du rythme des travaux et leur achèvement avant fin août prochain afin de permettre à ces établissements, répartis à travers différentes communes de la wilaya, d'accueillir les élèves dès la rentrée scolaire. Le renforcement du secteur de l'éducation par ces nouvelles structures contribuera à améliorer les conditions de scolarisation des élèves et à accompagner l'expansion urbaine que connaissent les villes de la wilaya, a-t-il souligné. Par ailleurs, il est également prévu, au début de la prochaine année scolaire, la réception des travaux de réhabilitation et de revêtement en gazon synthétique des cours de sept établissements des cycles moyen et secondaire, ainsi que la mise en service de deux cantines scolaires et de salles d'extension, a indiqué la direction de l'éducation de la wilaya de Naâma.

SIDI BEL-ABBÈS

Réalisation d'environ 100 opérations de lignes électriques

Plus de 97 opérations de lignes électriques de moyenne et basse tension (BT-MT) ont été concrétisées dans la wilaya de Sidi-Bel Abbès dans le cadre du programme d'été 2025, a-t-on appris auprès de la direction de la Distribution de Sonelgaz La chargée de l'information et de la communication, Fouzia Saboundji, a indiqué que ces opérations ont été réalisées sur une distance de 221,9 km, ce qui permet de fournir une puissance supplémentaire estimée à 5,8 MW. L'objectif est d'assurer un service de qualité aux clients et de répondre à la forte hausse de la demande en électricité, particulièrement durant la saison estivale, signale-t-on de même source. Elle a ajouté qu'un plan d'action a été mis en place pour faire face à l'augmentation de la demande en énergie électrique durant l'été 2025. Des équipes d'intervention multidisciplinaires sont mobilisées en permanence, dans ce cadre, afin de garantir la continuité du service dans les meilleures conditions et d'intervenir rapidement en cas de panne. Ce plan, qui englobe la production d'électricité ainsi que les réseaux de transport et de distribution, repose sur deux axes principaux, à savoir la réalisation et la mise en service de nouvelles installations, et l'exécution de plans de maintenance adaptés et ciblés. Il comprend également l'identification des points critiques du système énergétique, la mise en œuvre d'un plan pour renforcer les réseaux de transport et de distribution, l'exécution de programmes d'entretien des installations, ainsi qu'un dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêts.

TIMIMOUN

Une "Touiza" pour redonner vie à la foggara "Edhakira" à ksar Abboud

De jeunes bénévoles du ksar Abboud, dans la commune d'Ougrout, wilaya de Timimoun, se sont attelés à redonner vie à la foggara "Edhakira" (mémoire), après avoir connu un tarissement de ses eaux.



Conscients de la valeur culturelle et civilisationnelle de ce legs ancestral, les jeunes ont œuvré, dans une action de "Touiza" (bénévolat collectif), à la réhabilitation de cette foggara, après avoir constaté que ce puits traditionnel, incarnant le génie des aïeux qui l'ont creusé dans un environnement saharien aride, était à sec depuis de longues années, et a influé négativement sur l'environnement local de type oasien, constitué de palmeraies verdoyantes et productives et renfermant diverses cultures agricoles et espèces animales. Ils se sont aussitôt lancés à la préservation de ce patrimoine séculaire, concrétisant sur le terrain l'idée de réhabilitation et de revivification d'un ouvrage hydraulique tradi-

tionnel, en invitant les citoyens à s'impliquer avec eux à l'effet de redorer le lustre de ce patrimoine, menacé d'extinction par la sécheresse, a indiqué le président de l'association de la foggara "Edhakira" du Ksar Abboud, M. Ahmed Abdelouafi. A l'initiative de l'association précitée, une réunion de sensibilisation a regroupé notamment les agriculteurs, dont les palmiers ont subi de plein fouet les conséquences d'assèchement de la foggara, pour examiner les voies de sa restauration. Ces efforts ont donné lieu au lancement d'une "Touiza" pour l'entretien et le curage de l'ouvrage, impliquant dans cette action communautaire même la gent féminine, chargée, elle, de la préparation des

repas pour les bénévoles engagés dans cette action laborieuse, a expliqué M. Abdelouafi. Menés durant toute une semaine, ces efforts ont été couronnés par la décongestion des conduits souterrains de la foggara, par l'enlèvement d'amas de terre et autres obstructions, laissant libre cours au ruissellement de l'eau devant raviver la foggara, et rendre espoir aux agriculteurs de la région, en leur permettant de préparer la prochaine saison agricole, puisant des bas-sins alimentés à partir de la foggara. Le président de l'association a salué, à cette occasion, l'appui manifesté par les services de la commune qui ont mis à la disposition des bénévoles les équipements nécessaires, dont

des engins, pour la besoins des travaux de curage et d'entretien de la foggara. Pour sa part, et rendant hommage à cette action de Touiza, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ougrout, Daoud Bouguemma, a affiché la disposition de la commune à apporter l'assistance voulue à de pareilles initiatives d'intérêt général, visant à préserver un pan du patrimoine culturel et matériel de la région, dont les foggaras, classés par l'Unesco patrimoine sauvegardé. L'édile s'est également félicité de l'intérêt accordé au patrimoine oasien, source vivrière familiale et levier de développement du tourisme saharien, à travers, entre autres, l'artisanat traditionnel puisé de produits végétaux locaux.

MOSTAGANEM

Réception prévue de 16 nouvelles structures éducatives

La wilaya de Mostaganem prévoit la réception de 16 nouvelles structures éducatives à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a indiqué mardi le wali. Ces structures comprennent, selon la même source, sept groupements scolaires pour le cycle primaire, huit établissements d'enseignement moyen (CEM) pour le cycle moyen et un lycée, ainsi que cinq demi-pensionnats et deux unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS). Parallèlement à ces nouvelles infrastructures

éducatives, le secteur prévoit également, dans le cadre de la même rentrée, 103 salles d'extension et 18 cantines scolaires, a-t-on ajouté. Pour la prochaine année scolaire, 276 478 élèves rejoindront les bancs de l'école dans la wilaya de Mostaganem, répartis sur 677 établissements publics et deux établissements privés, a-t-on précisé de même source. La rentrée verra aussi le nombre d'"écoles numériques", passer à 277, après la proposition de généraliser les tablettes numériques dans le cadre du programme

"Ecole numérique" à 229 nouvelles écoles primaires. Par ailleurs, 38 classes intégrées seront ouvertes dans le cycle primaire avec une capacité d'accueil de 312 élèves enfants, afin d'accompagner les élèves à besoins spécifiques dans leur processus d'inclusion scolaire. Concernant les opérations de solidarité, les services de la wilaya ont indiqué que les autorités locales ont alloué un montant de 10 millions DA pour l'acquisition de 2 800 cartables dotés de l'ensemble des fournitures et de tabliers, destinés aux élèves issus de familles dému-

nies. Dans le même cadre, 105 529 dossiers ont été déposés pour bénéficier de l'allocation scolaire, dotée cette année d'une enveloppe financière estimée à 527 millions DA. Les autorités locales ont insisté sur la nécessité d'équiper tous les établissements scolaires en chauffage central et d'assurer la restauration scolaire, dès le premier jour de la rentrée. En parallèle, 91 points de vente de manuels scolaires seront ouverts à travers les différentes communes pour faciliter leur acquisition, a-t-on souligné.

FOOT/ CHAMPIONNAT NÉERLANDAIS (TRANSFERTS)

Zerrouki (Feyenoord) vers un retour à Twente FC

Le milieu international algérien de Feyenoord Rotterdam (Div.1 néerlandaise de football), Ramiz Zerrouki, devrait retourner chez son ancien club FC Twente, en prêt pour la saison 2025-2026. Zerrouki (27 ans) avait rejoint le club de Rotterdam en 2023, après sept années sous les couleurs de Twente, d'abord en tant que junior, avant d'intégrer l'équipe première en 2020, a indiqué le média ESPN.NL, mardi sur son compte sur les réseaux sociaux. Il devrait officialiser son retour dans les prochaines heures, à titre de prêt, sans option d'achat. Il est encore sous contrat avec Feyenoord jusqu'en 2027. Sous les couleurs de Feyenoord, Zerrouki a disputé 65 matchs, toutes compétitions confondues, pour un bilan de deux buts et deux passes décisives. Outre Zerrouki, Feyenoord comprend dans son effectif l'autre international algérien, l'aïlier Anis Hadj Moussa, qui avait rejoint le club la saison dernière, en provenance de Vitesse Arnhem.

R.S.

LIGUE 1 (FRANCE)

L'attaquant gabonais Aubameyang de retour à Marseille

L'attaquant international gabonais Pierre-Emerick Aubameyang va retrouver l'Olympique de Marseille, a confirmé mardi le club dans un communiqué. "Aubame", 36 ans, qui avait quitté l'OM il y a un an à peine, pour l'Arabie saoudite, va donc à nouveau porter le maillot olympien, une fois sa visite médicale passée et son contrat officiellement signé, sans doute jeudi. Sous les couleurs marseillaises, Aubameyang avait marqué 30 buts lors de la saison 2023/2024, avec onze passes décisives en prime, battant au passage le record historique de buts en Ligue Europa (34 buts), une compétition dont il avait été élu meilleur joueur. Seule satisfaction du club, avec une piètre huitième place en Ligue 1 synonyme d'absence sur le terrain européen pour 2024/2025, l'attaquant gabonais avait cédé à l'appel des pétrodollars saoudiens, pour le club d'Al-Qadisiyah, où il a réussi une nouvelle saison pleine avec 17 buts et trois passes décisives en 32 matchs. Mais cette parenthèse n'aura duré qu'un an et, après avoir résilié son contrat avec son club, Aubameyang va donc se bâtir de nouveaux souvenirs avec Marseille.

R.S.

FOOT

Le Portugais Joao Felix rejoint Ronaldo dans le saoudien Al-Nassr

Le Portugais Joao Felix va rejoindre le club saoudien Al-Nassr où il retrouvera son compatriote Cristiano Ronaldo, qui a signé un nouveau contrat avec son équipe en juin, a annoncé mardi le club sur X. "Je suis là pour apporter de la joie. Gagnons ensemble", a déclaré l'attaquant de 25 ans dans une vidéo publiée sur le compte X du club saoudien. Joao Felix a signé un contrat de deux ans avec le club saoudien, dernier transfert en date d'un talent du football européen vers le royaume. Ce transfert marque un nouveau tournant dans la carrière mouvementée du joueur, passé par Barcelone, l'AC Milan et Chelsea - sans toutefois parvenir à inscrire plus de 10 buts par saison durant cette période.

R.S.

LIGUE 2 (FRANCE)

Lorient, promu, veut être malin en temps austère

Après l'euphorie printanière du titre de champion de Ligue 2, place à l'austérité pour Lorient qui retrouve l'élite l'année de son centenaire dans "un contexte économique catastrophique" pour le football français, selon le président Loïc Féry. "On monte en Ligue 1 avec l'ambition de bien y figurer et d'y rester. Pour y rester, au vu du contexte, on va revenir à ce qui a toujours fait notre force : être compétitif avec une équipe, un groupe, des valeurs et un style de jeu", avait lancé le président, dès la montée acquise, dans Ouest-France. Le FCL n'a pourtant qu'une très vague idée du onze qu'il alignera dans un peu plus de deux semaines, pour son premier match de la saison à Auxerre, dimanche 17 août (17h15). Plusieurs cadres du vestiaire, en fin de contrat, n'ont pas donné suite aux offres de prolongation soumises par le club, comme

Julien Ponceau, Julien Laporte ou le gardien international suisse Yvon Mvogo. Ils porteront d'autres couleurs lors de la reprise du championnat.

Des départs qui s'ajoutent à celui prévu depuis janvier de Junior Kroupi vers Bournemouth (Premier League), meilleur buteur du dernier exercice (22 buts) et élu meilleur joueur de Ligue 2 par ses pairs. L'enfant du club laisse un grand vide dans une équipe qui doit impérativement se renforcer au regard des premiers matches amicaux contre Fleury 91 (victoire 5-1), Osasuna (1-1) et Guingamp (1-1). Pour l'heure, les Bretons n'ont accueilli que quatre nouveaux joueurs : le milieu de terrain Noah Cadiou en provenance de Rodez (Ligue 2), le latéral gauche Arsène Kouassi (Ajaccio, L2), le portier Bingourou Kamara (libre), futur numéro 2 derrière un titulaire qui se fait désirer et le jeune défenseur séné-

galais (20 ans) Abdoulaye Faye, prêté par Leverkusen, mardi.

"Il faut être patient"

En plus d'un gardien titulaire, le FCL doit encore attirer au moins un renfort offensif, alors que son entraîneur Olivier Pantaloni aimerait faire évoluer son équipe du 4-4-2 de la saison passée à un 3-4-3, schéma très en vogue en L1. Comme tant d'autres clubs de L1, faute de moyens, Lorient se sait, cependant, condamné à se montrer malin, quitte à jouer la montre dans l'attente de belles opportunités qui se présenteront peut-être au fil du mercato.

A l'image du prêt de Faye, Lorient entend miser sur "des jeunes joueurs talentueux qui évoluent dans des grands clubs (et désireux) de se développer plus vite chez nous qu'en étant sur le banc de touche de leurs clubs",

avait expliqué Loïc Féry.

En attendant, cela pourrait encore bouger dans le sens des départs, ce qui offrirait aux Merlus une petite marge de manœuvre s'ils se délestent de certains salaires désormais difficiles à assumer comme Jean-Victor Makengo, Bamba Dieng ou Isaak Touré. Lorient ne pourra pas non plus forcément retenir certains joueurs à forte valeur marchande comme Darlin Yongwa, Mohamed Bamba ou Arthur Avom-Ebong, révélation de la saison passée et sous contrat jusqu'en 2027.

Un flou fort peu artistique que veut pourtant relativiser Laurent Koscielny, coordinateur sportif du club : "quand je vois ce qui se passe dans les autres clubs en France, je suis un peu moins inquiet. Je pense qu'il faut être patient, c'est le mot d'ordre", a-t-il tempéré, il y a une dizaine de jours, dans Ouest-France.

AFP

TOUR DE FRANCE FEMMES

Bis repetita pour Wiebes et Vos, Vollering rassure

Bis repetita pour les Néerlandaises Lorena Wiebes et Marianne Vos. Comme la veille à Angers, la première a devancé au sprint sa compatriote qui a elle conservé son maillot jaune mardi à Poitiers.

La favorite du Tour, leur compatriote Demi Vollering, qui avait lourdement chuté lundi, a pu prendre le départ et a un peu rassuré ses supporters. Au terme d'un emballage massif et dans un dénouement identique à celui de la veille, la meilleure sprinteuse du monde a une nouvelle fois devancé d'une roue la leader du classement général pour signer sa cinquième victoire lors d'un Tour de France. L'Irlandaise Lara Gillepsie a complété le podium à l'arrivée d'une étape de 130 kilomètres dont le final a été beaucoup plus limpide que celui d'Angers, quand plusieurs coureuses s'étaient retrouvées au sol à 3.700 mètres de la ligne.

La principale victime de cette chute, Vollering est apparue fébrile au départ de Saumur mardi en début d'après-midi, expliquant la voie chevrotaute qu'elle était "satisfaite d'avoir passé une bonne nuit" tout en étant "heureuse que (tout risque de) commotion cérébrale ait été écarté".

"J'étais très stressée en début de course puis l'appréhension s'est estompée après une heure même si j'ai échappé à une nouvelle chute", a raconté la lauréate du Tour 2023 mardi soir ajoutant "avoir souffert du coup pendant une partie de l'étape, incapable de tenir la tête droite" en début d'étape.

La grande favorite de l'épreuve a terminé au sein du



peloton dans le même temps que la gagnante du jour pour conserver sa sixième place au classement général. Avec 25 secondes de retard sur Vos, la leader de la formation FDJ-Suez est dans les talons de la Française Pauline Ferrand-Prévot (4e à 18 secondes) et de la gagnante sortante de la Grande Boucle, la Polonaise Katarzyna Niewiadoma (5e à 22 secondes).

Nouveaux examens

pour Vollering

Vollering n'est toutefois pas complètement sereine. "Je suis tombée sur la tête et l'impact a été très violent", a-t-elle déclaré, expliquant également avoir dû encaisser un choc psychologique.

"Bien sûr, quand je me suis retrouvée à terre, je me suis

revue un an en arrière. J'ai eu un flash-back. Heureusement, cette fois je n'ai pas perdu de temps", a-t-elle poursuivi. L'an passé, elle avait chuté à six kilomètres de la ligne de la 5e étape à Amnéville, ce qui lui avait coûté la victoire finale après avoir perdu près de deux minutes alors que ses équipières de l'époque ne l'avaient pas attendue. Mercredi, la plus longue étape de cette édition 2025 sera un vrai test pour l'ancienne fleuriste. Le parcours de 166 kilomètres entre Chasseneuil-du-Poitou/Futuroscope et Guéret propose un final rendu difficile par la succession de trois côtes dans les 35 derniers kilomètres, dont l'ascension du Mampuy, 2,8 km à 5,4% à sept kilomètres de la ligne. "Demi passera

de nouveaux examens ce (mardi) soir. Car après une telle chute, même si les athlètes de haut niveau ont des physiques hors normes, des réactions peuvent survenir le lendemain ou le surlendemain d'une chute, dans le bon comme dans le mauvais sens", note Stephen Delcourt qui "attendra mercredi matin" avant de penser à la suite du Tour pour son équipe. "Le plan reste toujours de ramener la maillot jaune avec Demi. Mais si demain, elle nous dit qu'elle ne le sent pas, il faudra peut-être songer à autre chose". Et notamment penser à protéger la Française Evita Muzic ? La quatrième de l'année dernière semble très en jambes cette année également (14e à 39 secondes).

AFP

FOOT/ CHAN-2024 (DÉCALÉ À 2025) (PRÉPARATION)

L'Algérie et la Mauritanie se neutralisent (2-2)

La sélection nationale A' de football, composée de joueurs locaux, a fait match nul devant son homologue mauritanienne (2-2) mardi, en match amical préparatoire disputé à huis clos, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en vue du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2024 (décalé à 2025), prévu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

Les deux buts des "Verts" ont été marqués par Messala Merbah (21e) et Abderrahmane Meziane (91e+1), alors que les deux réalisations mauritaniennes ont été l'œuvre d'Ahmed Ahmed et Sidi Touda. Les coéquipiers d'Achraf Abada disputent un second test amical face à la JS Saoura, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, au même stade à 18h00, avant de s'envoler vendredi pour la capitale ougandaise, Kampala, pour prendre part au 8e édition du CHAN. Versée dans le groupe C, l'Algérie débute la compétition le lundi 4 août face à l'Ouganda au stade Mandela National de Kampala (18h00, heure algérienne), avant de croiser l'Afrique du Sud le vendredi 8 août (15h). Les Verts affronteront ensuite la Guinée le 15 août (15h), puis concluront la phase de groupes face au Niger le lundi 18 août au stade Nyayo de Nairobi (18h). Lors de la précédente édition du CHAN, disputée en 2023 en Algérie, l'équipe nationale avait atteint la finale, avant de s'incliner face au Sénégal (0-0, aux t.a.b. 4-5), au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).



R.S

FOOT-LIGUE 2 AMATEUR

Le WA Tlemcen recrute 16 nouveaux joueurs

Le WA Tlemcen, qui retrouve la Ligue 2 après deux saisons passées en Inter-région (Ouest), est sur le point de boucler son opération de recrutement, a-t-on appris, mercredi, auprès du président de la section football du club, Mohamed Ghemadi. Dans une déclaration à l'APS, ce responsable a indiqué que la formation des "Zianides" abordera la nouvelle saison avec pas moins de 16 nouveaux joueurs, dont un bon nombre ayant déjà porté les couleurs du "Widad" par le passé. "Nous avons opté pour un recrutement étudié. Ça fait déjà presque un mois que nous travaillons sur ce dossier, tout en donnant la priorité aux enfants du club qui

ont choisi de monnayer leurs talents ailleurs lors des précédents exercices", a-t-il précisé. " Nous avons comme objectif de hausser notre niveau de jeu, vu que la Ligue 2 est plus difficile que l'inter-région, nous avons donc engagé quelques joueurs d'expérience pour encadrer les jeunes que compte notre effectif, dont le dernier arrivé le latéral gauche Brahim Sebhih qui effectue son retour au WAT en provenance de la réserve du CR Belouizdad, sacré champion de sa catégorie la saison passée", a-t-il ajouté. En outre, les "Bleu et Blanc" ont entamé leur préparation estivale en ce début de semaine au stade Akid-Lotfi à Tlemcen sous la houlette de

l'entraîneur adjoint Laaradj Boushaba et l'entraîneur des gardiens de but, Hichem Mezair, et ce, en attendant d'effectuer un stage bloqué en dehors de la ville, a-t-on informé de même source. Le nouvel entraîneur de l'équipe, Bouziane Rahmani, avec lequel la direction du WAT a tout conclu la semaine dernière, est attendu dans les prochains jours pour prendre ses nouvelles fonctions, a encore souligné Mohamed Ghemadi. Pour rappel, Rahmani succède à Salem Laoufi, l'architecte de l'accession de l'équipe en Ligue 2, mais dont le contrat n'a pas été renouvelé.

R.S

FOOT/ LIGUE 2 AMATEUR

Amiri (ex-MSPB) et Redouani (ex-réserve/CRB) rejoignent l'USMH

Le gardien de but du MSP Batna Billel Amiri et le défenseur Chamseddine Redouani, sociétaire de la réserve du CR Belouizdad, se sont engagés avec l'USMH El-Harrach, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football, mardi dans un communiqué. Le club banlieusard est passé à la vitesse supérieure en matière de recrutement, pour mon-

ter une équipe capable de jouer l'accession la saison prochaine, sous la conduite du nouvel entraîneur, Azzedine Aït Djoudi. Outre ces deux éléments, l'USMH a assuré auparavant l'arrivée de plusieurs joueurs tels que Abdelkrim Zouari (ex-RC Kouba), le meneur de jeu Mohamed Tayeb, (JS Saoura), et le défenseur axial Nabil Saâdou (USM Khenchela). Pour préserver l'ossature, la direction du club

a prolongé certains cadors, à l'image du gardien de but Faouzi Chaouchi et du milieu offensif Billel Bensaha. L'USMH a raté l'accession en Ligue 1 Mobilis, bouclant la saison 2024-2025 (Gr. Centre-Est) à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouissat (71 pts), promu au palier supérieur pour la première fois de son histoire.

R.S

FOOT/LIGUE 2 AMATEUR

Le GC Mascara lance son opération de recrutement

Le GC Mascara a lancé son mercato estival avant quelques jours du début de la préparation d'intersaison en vue du championnat de Ligue 2 de football amateur, dont le coup d'envoi sera donné le 6 septembre prochain. A ce titre, la direction de la formation de l'Ouest du pays a annoncé, mercredi, l'engagement de plusieurs joueurs, dont la majorité font leur retour au bercail après avoir déjà porté les couleurs du GCM, il y a quelques saisons. C'est le cas de Khelil Bendjebour (IS Tighennif), Hichem Habachi

(NA Hussein-Dey), Hichem Baghdous et Adel Hamsas (USM Bel Abbès). En plus de ces renforts, la direction du GCM, à sa tête le nouveau président du club, Sebhane Bouchentouf, a procédé également au recrutement d'autres joueurs, à l'instar de Noureddine Benfatma, qui a évolué la saison passée au sein d'un club libyen de deuxième division, et Mokhtari Youcef, le buteur de la Régionale 1 (Saïda) lors de l'exercice passé sous le maillot de la formation de Freneda. Selon la même source, l'opération de recrutement se pour-

suivra dans les prochains jours dans l'optique de monter "une équipe compétitive capable de jouer les premiers rôles la saison à venir". Pour rappel, le club phare de la ville de l'Emir Abdelkader a connu de profonds changements au niveau de son encadrement technique avec notamment la nomination du technicien chevronné, Mohamed Henkouche, comme directeur technique et de l'ancien défenseur international, Omar Belatoui, au poste d'entraîneur en chef.

R.S

JUDO / MONDIAUX 2025 DES CADETS

L'Algérie avec quatre athlètes en Bulgarie

L'Algérie sera représentée par quatre judokas (2 garçons et 2 filles) aux Mondiaux 2025 des cadets, prévus du 27 au 30 août à Sofia (Bulgarie), suivant la liste d'admission, dévoilée mercredi par les organisateurs. Il s'agit d'Ala-Eddine Sahraoui (-50 kg) et Mohamed Amine Degouah (-60 kg) chez les garçons, ainsi que Chiraz Nadine Dahoumane (-40 kg) et Asma Rym Miloudi (+70 kg) chez les filles. Les catégories de poids retenues pour cette compétition sont celles des -50 kg, -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg chez les garçons, et celles des -40 kg, -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg chez les filles. D'après les organisateurs, 358 athlètes (197 Garçons et 161 Filles), représentant 55 pays des cinq continents ont déjà confirmé leur participation à ces Mondiaux. Avec 20 athlètes engagés, le Canada, le Kazakhstan et le Kirghyzstan seront les pays les mieux représentés dans cette compétition, devant la Mongolie (19) et la Grèce (18).

R.S

NATATION - MONDIAUX-2025

24e place pour Jaouad Syoud au 200 m quatre nages

Le nageur algérien Jaouad Syoud a terminé à la 24e place au 200 m quatre nage des 22es Championnats du monde 2025 de natation qui se déroulent au World Aquatics Championships Arena, à Singapour (27 juillet-3 août).

Le nageur algérien a pris la 8e place de la quatrième série, terminant à la 24e position au classement général avec un chrono de 2:00.99, échouant ainsi à valider son billet pour les demi-finales. Les seize meilleurs nageurs des tours préliminaires sont qualifiés pour les demi-finales cet après-midi à partir de 14h31 (heure algérienne). L'Algérien se lancera également sur le 200 m brasse, le jeudi 31 juillet, et de terminer, dimanche, avec les séries du 400 m quatre nages. De son côté, la nageuse Amel Melih s'est classée 8e de la quatrième série du 50 m dos (38e place au général), avec un chrono de 29.47.

La nageuse de 31 ans s'alignera, aussi, aux séries du 50 m papillon, vendredi, avant de terminer avec la course du 50 m nage libre, le lendemain, sur la spécialité dont elle détient le record national. Engagé également aux Mondiaux de Singapour, Oussama Sahnoune prendra part, vendredi, au 50 m nage libre seulement. De nombreux nageurs et nageuses auront l'occasion de marquer ces Mondiaux de Singapour de leur empreinte, notamment Léon Marchand, mais aussi Katie Ledecy, Thomas Ceccon, Summer McIntosh ou encore Kaylee McKeown.

R.I

ROYAUME-UNI

Londres se dit prêt à reconnaître l'État de Palestine en septembre

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a annoncé ce mardi 29 juillet que le Royaume-Uni reconnaîtrait l'État de Palestine en septembre, sauf si Israël prenait une série d'engagements, dont celui d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza assiégée.

« Je peux confirmer que le Royaume-Uni reconnaîtra l'État de Palestine d'ici à l'Assemblée générale des Nations unies en septembre, à moins que le gouvernement israélien ne prenne des mesures substantielles pour mettre fin à la situation épouvantable à Gaza, convienne d'un cessez-le-feu et s'engage dans une paix durable et à long terme, ravivant la perspective d'une solution à deux États », a déclaré le Premier ministre britannique Keir Starmer.

Le dirigeant travailliste demande aussi à Israël de « permettre aux Nations unies de reprendre la fourniture d'aide et de s'engager à ce qu'il n'y ait pas d'annexions en Cisjordanie ». Parallèlement, Downing Street a annoncé avoir procédé à des largages d'aide humanitaire sur la bande de Gaza, menacée de « famine », selon l'ONU.

ÉTATS-UNIS

Trump accusé de vouloir cibler les sans-papiers via l'aide alimentaire

Vingt procureurs américains, emmenés par celui de New York, ont déposé plainte contre une directive de l'administration Trump, qui exige des États qu'ils transmettent des données confidentielles sur les bénéficiaires du programme d'aide alimentaire. Une mesure perçue comme une tentative de ciblage des populations immigrées.

Le ministère de l'Agriculture américain, sous l'impulsion de l'administration Trump, a demandé en mai dernier aux États de lui transférer avant le 30 juillet des informations détaillées sur les bénéficiaires du programme Snap (Supplemental Nutrition Assistance Program). Officiellement, il s'agit d'améliorer la transparence et la communication entre les États et le gouvernement fédéral.

Pour les procureurs de 20 États, cette demande constitue une atteinte grave à la vie privée. En cause: la nature même des données exigées. Elles incluent les adresses personnelles, les numéros de Sécurité sociale, mais aussi les statuts d'immigrations des bénéficiaires.

Ils dénoncent une manœuvre visant à repérer les immigrés sans-papiers ou en situation irrégulière pour faciliter leur expulsion. Une plainte a été déposée lundi devant un tribunal fédéral à San Francisco. Elle s'appuie sur les lois fédérales de protection de la vie privée, que la directive du ministère violerait selon ses détracteurs. Ce n'est pas la première fois que la mesure est attaquée en justice. En mai dernier, des bénéficiaires du Snap avaient déjà intenté une action judiciaire à Washington. Le procès est toujours en cours, mais cette nouvelle plainte, portée par des représentants d'États, pourrait accroître la pression juridique sur le gouvernement.

GUATEMALA

Sept morts lors d'une attaque armée pendant des funérailles

Au moins sept personnes ont été tuées et 13 blessées dans une attaque armée mardi 29 juillet lors de funérailles dans le centre de la ville de Guatemala, que les autorités ont liée aux affrontements entre gangs, ont rapporté des secouristes et un porte-parole de la municipalité. Des hommes armés ont fait irruption dans une maison funéraire pendant la veillée d'une personne assassinée lundi dans un autre quartier de la capitale guatémaltèque, a déclaré un porte-parole des pompiers volontaires, tandis que le ministre de l'Intérieur Francisco Jiménez évoquait la piste d'un règlement de comptes entre gangs rivaux.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE
Le chef de l'État sortant Alassane Ouattara annonce sa candidature



Alassane Ouattara, président de la Côte d'Ivoire depuis 2011, a annoncé mardi 29 juillet dans une allocution filmée qu'il serait candidat à sa propre succession dans trois mois. Après avoir été élu en 2010, en 2015 et en 2020, Alassane Ouattara est en lice pour un quatrième mandat. « Après mûre réflexion et en toute conscience, je vous annonce aujourd'hui que j'ai décidé d'être candidat à l'élection présidentielle du

25 octobre 2025 », a-t-il annoncé ce mardi sur les réseaux sociaux. « Notre pays fait face à des défis sécuritaires, économiques et monétaires sans précédent dont la gestion exige de l'expérience. En effet, la menace terroriste grandit dans la sous-région et les incertitudes économiques au niveau international constituent un risque pour notre pays », a affirmé le chef de l'État. À 83 ans, il estime avoir la « santé » pour un nouveau mandat

qui « sera celui de la transmission générationnelle ». Alassane Ouattara promet des élections apaisées, démocratiques et transparentes, alors que l'opposition dénonce le processus électoral, notamment en raison du rejet de plusieurs candidatures, dont celles de Tidjane Thiam et de l'ancien président Laurent Gbagbo. Cette candidature ne surprend pas les observateurs de la vie politique ivoirienne que RFI a pu join-

dre. Depuis des mois, les cadres du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), le parti présidentiel, martelaient le même message à longueur de meetings ou de point presse : leur seul candidat était Alassane Ouattara. « Le RHDP ne pouvait prendre le risque d'un plan B à moins de trois mois du scrutin », estime l'analyste Geoffroy-Julien Kouao auprès de notre correspondant à Abidjan, Benoît Almeras.

CENTRAFRIQUE

Le Conseil de sécurité prolonge les sanctions contre les groupes armés

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté mardi une résolution prolongeant d'une année, jusqu'au 31 juillet 2026, les sanctions visant les groupes armés opérant en République de Centrafrique (RCA), ainsi que les personnes associées qui sapent la paix dans ce pays. Adoptée à l'unanimité par les 15 membres du conseil, la Résolution 2789 ordonne à tous les pays membres de « prendre les mesures nécessaires pour empêcher la livraison, la vente ou le transfert, directs ou indirects, d'armes et de matériel connexe à tous les types de groupes armés et de personnes associées à des groupes armés opérant dans ce pays », selon un communiqué de l'ONU. La résolution prolonge également le mandat du panel d'experts assistant à la mise en œuvre de ces sanctions jusqu'au 31



août 2026. Le Conseil de sécurité a levé l'année dernière l'embargo sur les armes appliqué au gouvernement de la RCA par le biais de la Résolution 2745, mais laissé en place l'embargo sur les armes à l'égard des groupes

armés et des personnes associées opérant en RCA, ainsi que les mesures ciblées de gel des actifs et d'interdiction de voyage à l'encontre des personnes physiques et morales désignées par le comité des sanctions.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Le bilan s'alourdit à 60.138 martyrs et 146.269 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sionistes contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 60.138 martyrs et 146.269 blessés, ont indiqué hier mercredi les autorités sanitaires palestiniennes. Selon la même source, les corps de 104 martyrs et 399 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 8.970 Palestiniens sont tombés en martyrs et 34.228 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 60 martyrs et 195 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 1.239 martyrs et 8.152 blessés. Par ailleurs, les hôpitaux de la bande de Ghaza ont enregistré sept décès en raison de la famine et de la malnutrition au cours des dernières 24 heures, tandis que le bilan global à atteint 154 martyrs, dont 89 enfants.

L'ONU APPELÉ À TOUT FAIRE POUR CESSER LE "CAUCHEMAR" DE LA FAMINE

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé à tout faire pour cesser le "cauchemar" de la famine dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions sionistes barbares depuis octobre 2023 et un blocus général depuis plusieurs mois, provoquant une catastrophe humanitaire sans



précédent. "La dernière alerte de classification intégrée de la sécurité alimentaire confirme ce que nous craignons : Ghaza est au bord de la famine", a indiqué Antonio Guterres, mardi, appelant à tout faire pour cesser le "cauchemar" de la famine. "Les faits sont là et ils sont indéniables", a-t-il souligné, en réponse aux conclusions de la dernière alerte de la phase intégrée de classification de la sécurité alimentaire, selon lesquelles Ghaza est confrontée à un "grave risque" de fa-

mine alors que la consommation alimentaire et les indicateurs nutritionnels "ont atteint leurs pires niveaux" depuis le début des agressions sionistes. L'alerte IPC souligne que deux des trois seuils de famine ont maintenant été franchis dans certaines parties de l'enclave palestinienne. Le secrétaire général de l'ONU a également relevé que les Palestiniens de Ghaza "subissent une catastrophe humanitaire aux proportions épiques", en faisant savoir

qu'"il ne s'agit pas d'un avertissement. C'est une réalité qui se déroule sous nos yeux". A cet égard, il a appelé à un accès humanitaire "complet et sans entrave" à Ghaza (nourriture, eau, médicaments et carburant), "par vagues et sans obstruction", et à un cessez-le-feu humanitaire "immédiat et permanent". "Il s'agit d'un test de notre humanité commune, un test auquel nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer", a-t-il dit.

R.I

WESTERN SAHARA RESOURCE WATCH

L'UE sommée de respecter les arrêts de sa Cour de justice

L'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental (Western Sahara Resource Watch) a mis en garde l'Union européenne (UE) contre toute tentative de contourner les arrêts de sa Cour de justice, invalidant, définitivement, deux accords de libre-échange sur la pêche et l'agriculture, conclus avec le Maroc en 2019. "Les institutions européennes sont désormais confrontées au choix de défendre l'Etat de droit ou de faciliter des pratiques qui le défient ouvertement. Leurs actions pourraient non seulement révéler la position de l'UE sur les droits du peuple du Sahara Occidental, mais aussi sur l'intégrité de son propre système judiciaire", a déclaré Sara Eyckmans, membre de cet observatoire.

Le 4 octobre 2024, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a décidé d'invalider définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture, étendus illégalement au Sahara occidental occupé.

Dans son arrêt, elle a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités".

Pour ce qui est de l'accord relatif aux mesures de libéralisation en matière de produits agricoles, la Cour a décidé le maintien, pour un délai de 12 mois, des effets de la décision du Conseil européen.

Après trois mois de l'annulation effective de cet accord, des "discussions secrètes" seraient engagées entre les représentants commerciaux de l'UE et du Maroc en vue d'identifier les voies de contournement du droit international concernant le Sahara Occidental. "(...) des négociations en coulisses se déroulent discrètement à Bruxelles".

Leur objectif ? Trouver une solution politique aux arrêts de la CJUE qui ont déclaré ces accords invalides sans le consentement du peuple du Sahara Occidental", a indiqué WSRW sur son site internet. Citant un média international, l'ONG révèle que les responsables européens et marocains "testent les zones d'ombre juridiques afin de maintenir les flux commerciaux en provenance du territoire occupé, malgré les décisions de la Cour".

Les deux parties seraient en train d'examiner les "mécanismes financiers" à mettre en place pour obtenir, au moins, "le consentement présumé" exigé par la CJUE pour la légalité de ces accords.

Toutefois, la haute juridiction européenne a posé également d'autres conditions qui semblent "peu susceptibles d'être respectées", note WSRW. "Les arrêts de la CJUE ne concernent pas la redistribution des avantages. Ils visent avant tout le respect du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental.

Cela signifie, par exemple, que l'application du consentement présumé exigerait que le Maroc accepte le territoire du Sahara occidental comme séparé et distinct et qu'il ne puisse y agir souverainement", explique-t-elle, faisant remarquer, qu'"il est inconcevable que le Maroc accepte cela en échange de droits de douane réduits sur les produits de Dakhla" occupée.

En outre, "la capacité de ces mesures à résister à un examen juridique est incertaine, d'autant plus que le Front Polisario, reconnu par les tribunaux de l'UE comme l'interlocuteur légitime du peuple du Sahara Occidental, pourrait encore contester ces cadres", avertit-elle.

R.I

APRÈS LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI

De nouveaux pays s'acheminent vers la reconnaissance de l'État de Palestine

Plusieurs pays, dont des pays européens, ont annoncé leur volonté de reconnaître l'État de Palestine lors de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies prévue en septembre, à l'issue de la conférence franco-saoudienne qui s'est tenue à New York.

Dans un communiqué conjoint publié par les ministres des Affaires étrangères de ces pays, il est précisé que « la reconnaissance de l'État palestinien constitue une étape essentielle vers la réalisation de la solution à deux États », appelant les autres pays qui n'ont pas encore reconnu la Palestine à rejoindre cette initiative.

Parmi les neuf pays ayant annoncé pour la première fois leur intention de reconnaître la Palestine figurent : l'Australie, le Canada, la Finlande, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, l'Andorre, Malte, Saint-Marin et le Luxembourg. D'autres pays ayant déjà reconnu la Palestine ont réitéré leur soutien, notamment l'Islande, l'Irlande et l'Espagne.

Dans ce même contexte, le Premier ministre maltais Robert Abela a déclaré, dans un communiqué distinct, que son pays reconnaîtra officiellement l'État de Palestine, affirmant l'engagement de

Malte en faveur d'une solution politique globale au conflit israélo-palestinien.

Dans un développement notable, une source britannique a révélé que le Premier ministre britannique Keir Starmer a informé son homologue israélien Benjamin Netanyahu de son intention de reconnaître l'État palestinien, à condition qu'un cessez-le-feu soit instauré à Gaza, que toute annexion en Cisjordanie soit arrêtée, et qu'un processus de paix menant à une solution à deux États soit engagé.

Starmer a néanmoins souligné que sa décision n'était pas le fruit de pressions internes ou médiatiques, malgré les critiques croissantes à l'égard de son gouvernement après la publication d'images de Gaza dans les médias internationaux. L'annonce britannique a été saluée par l'Arabie saoudite et la Jordanie, le ministre jordanien des Affaires étrangères la qualifiant de « pas dans la bonne direction vers la fin de l'occupation et la mise en œuvre de la solution à deux États ». Le président palestinien Mahmoud Abbas a qualifié cette décision britannique de « position historique » et a appelé les pays du monde à suivre l'exemple du Royaume-Uni, selon l'agence de presse palestinienne.

En Israël, cette annonce a provoqué une vague de critiques internes. Un forum de politique étrangère regroupant 18 anciens ambassadeurs israéliens a publié un communiqué mettant en garde contre un « effondrement politique sans précédent » que traverse Israël en raison de la guerre en cours et de son isolement international croissant.

Les ambassadeurs ont appelé à un cessez-le-feu, à la libération de tous les otages et au lancement d'un processus politique visant à mettre fin au pouvoir du Hamas à Gaza, avertissant que « les politiques d'annexion aggraveraient l'isolement d'Israël ».

Hier, la « Conférence des Nations Unies pour la promotion de la solution à deux États » s'est conclue à New York, sous parrainage français et saoudien, sans la participation d'Israël ni des États-Unis. La conférence a abouti à la publication de la « Déclaration de New York », appelant à la fin de la guerre à Gaza, à la remise des armes du Hamas à l'Autorité palestinienne, et au lancement d'un processus politique menant à la solution à deux États, avec le soutien de 17 pays dont le Royaume-Uni, l'Égypte, le Qatar, la Turquie, le Canada et le Brésil.

R.I

"KIRA COMEDY" SUR SCÈNE AUJOURD'HUI À ORAN

Une soirée de rires partagés

La scène humoristique oranaise vibrera, ce jeudi soir, au rythme du rire avec "Kira Comedy", un spectacle de stand-up inédit, à l'auditorium de l'hôtel Le Méridien d'Oran.

Cette soirée placée sous le signe de l'humour réunira une nouvelle génération d'humoristes locaux, prêts à faire découvrir leur univers et leur sens de la répartie. Portés par l'envie de faire rire et de représenter leur région, ces jeunes talents monteront sur scène pour un spectacle frais, rythmé et sans filtre. Dans une ambiance décontractée, Kira Comedy propose un plateau d'artistes émergents, chacun avec son style et sa plume, pour un moment de divertissement authentique et spontané. Une opportunité rare de découvrir les voix montantes du stand-up algérien, dans un cadre chaleureux et professionnel. Le programme artistique, comprendra les participations distinguées des artistes Kassouri Adam, Nadjib Hassain, Tarek La-

trach, DjJawad Trabi et Khalifa «BMK», ainsi que la participation d'invités d'honneur, notamment les artistes Mohamed Khassani, Mohamed Yabdri et Walid Siddiqui. Selon Mohamed Mihoubi, président de l'Association culturelle "El Amal" pour le théâtre, cet événement vient suite au succès de la tournée nationale du "Théâtre de Poche", qui a permis de découvrir de nouvelles énergies et de nouveaux talents dans l'art du stand-up. Il a estimé que cet art théâtral, branche du "théâtre de rue", est devenu un moyen efficace d'exprimer des enjeux sociétaux avec une ambiance joyeuse et spontanée. L'idée de Kira Comedy a été lancée en 2022 à Oran, grâce aux activités de cette association, avant de s'étendre à différentes wilayas du pays. Dans le cadre d'une initia-



tive innovante visant à associer l'art au tourisme, l'association a lancé le hashtag "#Prendre_une_Photo_au_Bord_de_la_Mer", permettant aux participants de prendre des photos sur le front de mer de recevoir des billets gratuits pour as-

sister au spectacle, une initiative visant à promouvoir Oran comme destination touristique. La Kira Comedy est une occasion rare de découvrir les voix montantes du stand-up algérien, dans un cadre chaleureux et professionnel. N.C

Tizi-Ouzou : 160 artisans attendus à la 19^e fête du Bijou d'Ath Yenni

Quelque 160 artisans venant de 14 wilayas prendront part à la 19^e fête du Bijou qui débutera ce jeudi à Ath Yenni, à une quarantaine de kilomètres au sud-est de la wilaya de Tizi-Ouzou. Placée sous le slogan "Le bijou d'Ath Yenni, patrimoine universel de l'humanité", cette édition se tiendra du 31 juillet au 9 août. Elle accueillera 160 artisans, dont pas moins de 110 bijoutiers d'Ath Yenni. Des bijoutiers d'autres wilayas réputées pour cet artisanat d'art, notamment Tamanrasset, Batna, Annaba et Sidi Bel Abbès, ainsi qu'un artisan

corailleur de la wilaya d'El Tarf prendront part à cette manifestation. Le reste des participants sera constitué d'artisans exerçant d'autres métiers tels que la tapisserie, la vannerie, la poterie, la maroquinerie et l'habit traditionnel. Outre l'exposition-vente, qui se déroulera sur deux sites (l'école Larbi Mezani et la maison de jeunes Kedache Ali), des conférences thématiques sur le bijou et l'artisanat, des galas artistiques, des chorales traditionnelles (Urar Lkhalath) et diverses animations, sont au programme de cette nouvelle édi-

tion. Cette fête sera l'occasion de célébrer le savoir-faire ancestral des artisans bijoutiers de la région, mais aussi de souligner l'importance de la préserver et de le transmettre aux générations futures. Ces derniers promettent une édition d'envergure, qui mettra en lumière la richesse et la diversité des créations artisanales, particulièrement les bijoux en argent décorés d'émaux et sertis de corail, œuvres des joailliers d'Ath Yenni, reconnus pour leur authenticité et leur valeur culturelle. R.C

Festival de Locarno : l'édition 2025 complète la sélection de sa compétition

De nombreux films européens concourent pour le Léopard d'or, les premiers longs métrages cohabitant avec des œuvres de réalisateurs confirmés tels que Radu Jude, Abdellatif Kechiche et Naomi Kawase. Le festival a ajouté un dernier film à la compétition du Léopard d'or : Yakushima's Illusion, la nouvelle œuvre de la réalisatrice japonaise Naomi Kawase. Vicky Krieps y incarne une coordinatrice française de transplantations cardiaques pédiatriques envoyée au Japon, où le don d'organes reste tabou. Alors qu'elle se bat pour sauver un jeune garçon, son partenaire Jin, un photographe de Yakushima, disparaît soudainement et devient un "Johatsu", comme les Japonais appellent les 80 000 personnes qui disparaissent chaque année du jour au lendemain.

La 78^e édition du Festival du film de Locarno (6-16 août) met en avant le cinéma comme moyen de réflexion sur un moment historique aussi violent qu'épouvantable. Cette édition propose 221 films, dont 99 en avant-première mondiale et 7 en avant-première internationale.

La Compétition Internationale, qui accueille un total de 17 films, présente plusieurs nouvelles œuvres d'habités du festival : Dracula du cinéaste roumain Radu Jude qui, comme son titre l'indique, se concentre sur le célèbre suceur de sang du monde, et Mare's Nest, le dernier long métrage du réalisateur britannique Ben Rivers, qui se déroule dans un monde utopique où seuls des enfants vivent sans aucune règle, sauvages et libres. La Roumanie est également représentée par Sorella di clausura de la cinéaste d'origine serbe Ivana Mladenovic (Prix spécial du jury dans la section Cinéastes du présent pour Ivana the Terrible, qui se déroule dans le paysage musical des années 1990. Un autre film serbe est Desire Lines du Danois Komljen, un film qui se déroule dans les rues nocturnes de Belgrade.

La sélection comprend également le nouveau film d'Abdellatif Kechiche, Mektoub, My Love: Canto Due, deuxième volet après son prédécesseur Mektoub, My Love: Canto Uno, après le controversé Mektoub, My Love: Intermezzo. Les trois premiers longs métrages en compétition sont White Snail du duo formé par l'Autrichienne Elsa Krenner et l'Allemand Levin; The Lake du Suisse Fabrice Arago et Mosquitoes, également réalisé par un duo, les cinéastes italiennes Valentina et Nicole Bertani.

La compétition accueillera également The Seasons, de la cinéaste Maureen Fazendeiro. La réalisatrice croate Hana Ju s'ic présentera God Will Not Help. La Norvège sera également représentée par Solomamma de Janicke Askevold. Sont également sélectionnés Dry Leaf, le nouveau film du cinéaste géorgien Alexandre Kobzeridze, sur la disparition mystérieuse d'un photographe, et With Hasan In Gaza, du réalisateur palestinien Kamal Aljafari, qui, grâce à une série d'images d'archives, donne vie à un lieu qui n'existe plus que dans ses souvenirs. Complète la compétition, Tales Of The Wounded Lands du cinéaste libanais Abbas Fahdel et Two Seasons, Two Strangers du réalisateur japonais Sho Miyake.

En ce qui concerne les hommages : le réalisateur américain Alexander Payne (Léopard d'honneur), la société de production libanaise About Productions (Prix Raimondo Rezzonico), l'actrice et réalisatrice Lucy Liu (Prix d'excellence), l'actrice et productrice britannique Emma Thompson (Prix Leopard Club) et la créatrice de costumes Milena Canonero. Le Léopard de carrière sera remis à l'acteur, réalisateur et figure emblématique des arts martiaux Jackie Chan. N.C

Une première fois pour plusieurs auteurs : Booker Prize 2025 annonce la liste élargie

Le Booker Prize, considéré comme la distinction littéraire la plus influente au monde pour un roman de langue anglaise, a dévoilé sa longlist 2025. Treize titres ont été sélectionnés parmi 153 ouvrages soumis par des écrivains britanniques et irlandais. Les œuvres en lice transportent les lecteurs de la Malaisie rurale à la côte grecque, des faubourgs de Budapest aux glaciers du Vermont, de l'Ukraine contemporaine au Venezuela en quête de mémoire. L'intime y côtoie le politique, la mémoire coloniale s'y entrelace avec

les blessures migratoires, et les récits d'adoption, d'identité, de filiation ou de trauma nourrissent un corpus qui fait le grand écart entre fable réaliste, satire sociale, autofiction et roman d'apprentissage. Neuf nationalités sont représentées, avec une majorité d'auteurs britanniques. Pour autant, le palmarès s'ouvre largement : Trinidad-et-Tobago, l'Inde, la Malaisie, l'Albanie, le Canada, l'Ukraine, les États-Unis et la Hongrie y sont également présents. Deux premiers romans figurent dans cette liste, ainsi qu'un livre

issu d'une nouvelle primée, une novella, et le premier roman écrit par une librettiste d'opéra. Présidé par Roddy Doyle, lauréat du Booker en 1993, le jury 2025 est composé d'Ayobami Adebayo, Sarah Jessica Parker, Chris Power et Kiley Reid. Doyle. Le 23 septembre 2025, la shortlist de six romans sera annoncée lors d'un événement public au Southbank Centre's Royal Festival Hall à Londres. Le 10 novembre 2025, le nom du lauréat ou de la lauréate sera dévoilé lors d'une cérémo-

nie à Old Billingsgate, Londres. Le ou la gagnante recevra 50.000 £, tandis que les finalistes percevront 2500 £ chacun. Samantha Harvey est la lauréate 2024 pour son Orbital. Son pendant, l'International Booker Prize, distingue depuis 2015 une œuvre traduite en anglais, saluant à la fois l'auteur et son traducteur, avec une portée mondiale. Parmi ses lauréats récents figurent Han Kang, Olga Tokarczuk ou David Diop. Heart Lamp de Banu Mushtaq a remporté l'International Booker Prize 2025. N.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Les ombres rouges

21h10



Aurora Garnier, officière de police, est troublée par la photo qu'un suspect qu'elle poursuit laisse tomber. Elle pense y reconnaître sa petite sœur Clara, enlevée sous ses yeux 25 ans plus tôt.

CANAL+ Invasion

21h09



Nikhil Kapur, patron de Dharmax technology, dirige l'équipe de scientifiques. Il propose à Mitsuki de tenter d'entrer en contact avec un des aliens retenu dans un caisson spécial situé dans le vaisseau échoué.

france.3 La stagiaire

21h10



Annabelle Marchand, gardienne de la paix, décède soudainement au commissariat où elle officie. Des convulsions violentes la secouent à cause d'une surdose de drogue.

PARIS PREMIÈRE Le chant du loup

21h00



Chanteraidé, est «l'oreille d'or» d'un sous-marin qui navigue sur la côte syrienne. Le jeune homme est en capable de reconnaître de nombreux sons, ce qui rend sa présence indispensable, quand une mission militaire délicate est menée simultanément sur terre et dans les mers.

tmc 38°5 quai des Orfèvres

20h55



Clarisse Sterling, lieutenant aux brillants faits d'armes, intègre le 36 quai des Orfèvres, où elle est placée sur le commandement du commissaire Frank Keller, dont elle admire le travail depuis longtemps.

6 Belle et Sébastien : nouvelle génération

21h10



Sébastien passionné de skateboard, se retrouve dans une situation délicate après une nouvelle bêtise. A tel point que ses vacances d'été sont annulées et que sa mère.

TF1 SERIES FILMS Les tribulations d'une caissière

21h10



Solweig a 20 ans et doit s'occuper de son petit frère, leur père étant dans le coma. Elle travaille comme caissière dans un supermarché et garde le moral en dépit de l'attitude dédaigneuse des clients et de la malveillance de son chef.

La Panthère rose : Eddie Murphy révèle qu'il reprendra le rôle emblématique de l'inspecteur Clouseau

LA RETOUR DE LA PANTHÈRE ROSE



Eddie Murphy va prendre le risque de se mesurer à une performance comique légendaire en reprenant le rôle de l'inspecteur Jacques Clouseau dans un reboot de "La Panthère Rose".

Jacques Clouseau est apparu pour la première fois dans La Panthère Rose, premier volet d'une série de comédies policières. Inspecteur de police français particulièrement maladroit, il escaie depuis des années d'arrêter un célèbre cambrioleur, surnommé «le Fantôme». Ce dernier convoite bientôt «la Panthère rose», un diamant extraordinaire possédé par la princesse Dala. Chargé d'arrêter le cambrioleur, Clouseau se rend dans la station de ski italienne où se trouve la princesse.

Suite au grand succès du premier film La Panthère Rose, l'inspecteur Clouseau est revenu dans de nombreuses suites. La popularité du personnage est dû en très grande partie à son premier interprète, le génial et hilarant Peters Sellers, véritable légende de la comédie britannique. Plusieurs décennies après sa première apparition en tant que Jacques Clouseau, un autre grand nom de la comédie va lui succéder dans ce rôle.

À l'occasion de la promotion de son nouveau film, The Pickup, Eddie Murphy a évoqué ses futurs projets dans une interview. Et il a révélé qu'il allait interpréter à son tour l'inspecteur Clouseau dans un remake de La Panthère Rose. Plusieurs acteurs ont déjà essayé de reprendre le rôle de l'inspecteur Clouseau. Alan Arkin l'a fait dans les années 60, puis Roger Moore dans les années 80. Mais pas avec la même réussite que Peter Sellers. Pire, le reboot de 2006 et sa suite de 2009, tous les deux portés par Steve Martin, ont été très mal reçus.

Autrement, dans son interview, Eddie Murphy a aussi expliqué qu'il se préparait à jouer le chanteur George Clinton dans un biopic. Il a également révélé avoir commencé à travailler sur Shrek 5. Pour rappel, la sortie de ce film a été repoussée en janvier dernier. Elle est maintenant fixée au 23 décembre 2026.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1177

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Tirée. 2 Pécheresses. 3 Prix chocs 4 Allégera.- Partie de Nauru (VO). 5 Pas de la petite batterie.- Une oeuvre inclassable ! 6 Minéral de l'amiante.- De la mauvaise herbe 7 Commune francophone de Belgique en luxembourgeois.- Le Grand du séditieux. 8 Usage simultané de deux sabres.- Petit nuage.- Unité atomique. 9 Auché.- Fringillidé 10 Plaques rouges.

Verticalement

- 1 La preuve ! 2 Récolte aussi du blé. 3 Fusille aussi. 4 Fils du Soleil.- Mises. 5 Cooptèrent.- Métal de transition. 6 Ville ghanéenne.- Instrument de torture. 7 Plante médicinale.- Est plutôt big bones que Big Ben ! 8 Commune sicilienne.- Signes de hiéroglyphes. 9 Famille de coléoptères. 10 Mets à l'épreuve sous condition.

Mots croisés grille N° 1177

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Nous arrache les cheveux ! 2 Services d'ordre. 3 Réunions au beau milieu.- Acide gras naturel. 4 Sel d'acide.- Cours à travers l'Europe. 5 Faisant traîner... 6 Consones.- Métal pauvre. 7 Mine.- Piège d'eau. 8 Un petit creux.- Sacem à l'italienne. 9 Commune corrézienne.- Conte son origine. 10 Ne donnent pas le moral.

Verticalement

- 1 Laniidé. 2 Jetait la pierre.- Etait Haut dans l'Aveyron. 3 Les Champs jaunes. 4 Ne fait pas partie de la bande des Incorruptibles ! 5 Freguesia ou personnage préoccupé.- Patard. 6 Le ver solitaire s'y place.- Métal de transition. 7 Métal de transition.- Commune du 64. 8 L'intuition masculine...- Inventeur du pianocktail. 9 Faisait des tours. 10 Commune du 82.

Reprise des vols vers Beyrouth à partir du 14 août prochain

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé mardi dans un communiqué, la reprise de ses vols à destination de la capitale libanaise, Beyrouth, à compter du 14 août 2025, à raison de deux fréquences par semaine. Les vols seront assurés chaque dimanche et jeudi, précise la compagnie, ajoutant que la vente des billets a été lancée ce jour à travers ses agences commerciales, ainsi que via son application mobile et son site internet. Pour toute information complémentaire, Air Algérie a invité ses clients à contacter le centre d'appel de la compagnie au numéro 3302.

SANTÉ

Le Fonds mondial réduit de 1,4 milliard de dollars ses subventions

Le Fonds mondial, un partenariat public-privé pour lutter contre les grandes maladies infectieuses, va réduire d'environ 1,4 milliard de dollars ses subventions, devant l'incertitude sur la capacité des donateurs à respecter leurs engagements financiers, a-t-il annoncé cette semaine. L'organisation non-gouvernementale basée à Genève - dont le nom complet est Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme - a déclaré que l'évolution rapide de la situation des donateurs "rendait" "très incertaines" les perspectives

de recevoir l'intégralité des fonds promis. Le secteur de l'aide internationale est en pleine tourmente depuis le retour au pouvoir du président américain Donald Trump en janvier, qui a immédiatement gelé la plupart des aides étrangères des Etats-Unis. Plusieurs autres pays ont également réduit leurs budgets d'aide au développement, mais les coupes budgétaires des Etats-Unis, traditionnellement le plus grand donateur mondial, ont particulièrement touché le secteur.

L'organisation a expliqué mettre en œuvre des mesures de réduction des coûts et une redéfinition des priorités de son cycle de subventions triennal actuel, qui sera réduit d'environ 1,4 milliard de dollars.

Les réductions de financement représentent environ 11% du budget initial convenu après que les pays donateurs se sont engagés en 2022 à verser un total de 15,7 milliards de dollars au Fonds mondial entre 2023 et 2025. Ces enga-

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:02	12:54	16:44	19:58	21:31

Météo

Alger	33	Tizi Ouzou	32
Tiaret	35	Béjaïa	33
Constantine	36	Oran	33

gements étaient déjà inférieurs à l'objectif de 18 milliards de dollars fixé par l'organisation pour cette période.

SÉISME ET TSUNAMI DANS LE PACIFIQUE

Plusieurs blessés au Kamtchatka et la centrale de Fukushima évacuée

Plusieurs personnes ont été blessées mercredi dans la péninsule du Kamtchatka, sur la côte Pacifique russe, lors du puissant séisme de magnitude 8,7 qui s'est produit près de la côte et a provoqué un tsunami, a annoncé l'agence Tass, citant les autorités sani-

taires régionales. "J'exhorte tout le monde à rester loin de la côte dans les zones menacées par le tsunami et à écouter les annonces par haut-parleur", a écrit sur Telegram le gouverneur du Kamtchatka, Vladimir Solodov.

Auparavant, une alerte au tsunami a été émise par les autorités américaines et japonaises dans le Pacifique après qu'un séisme de magnitude 8 a frappé au large des côtes russes de la péninsule du Kamtchatka vers 23H25 GMT mardi.

Au Japon, les employés présents sur la centrale nucléaire de Fukushima (est du Japon), accidentée en 2011, ont été évacués suite à l'alerte au tsunami émise après le puissant séisme au large des côtes russes, a annoncé Tepco, l'opérateur du site. Le tremblement de terre s'est produit, selon l'USGS, à 19,3 kilomètres de profondeur, à environ 136 kilomètres de la ville de Petropavlovsk-Kamtchatski, capitale de la région du Kamtchatka.

GENDARMERIE NATIONALE

Ouverture des candidatures pour rejoindre le corps

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture des candidatures aux jeunes pour rejoindre les rangs de l'institution, en qualité d'officiers, de sous-officiers et d'hommes du rang. "Dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison de formation 2025-2026, le Commandement de la Gendarmerie nationale informe tous les jeunes algériens souhaitant rejoindre le corps de la Gendarmerie nationale que les candidatures sont ouvertes pour l'intégration dans ses rangs, que ce soit en qualité d'officiers, de sous-officiers ou d'hommes du rang", a précisé le communiqué. "L'opération d'inscription et de présélection s'effectue via la plateforme numérique du ministère de la Défense nationale", a noté le communiqué.

Pour les élèves officiers d'active, la période d'inscription et de présélection se déroulera du 28 juillet au 11 août, et du 31 juillet au 14 août pour les

élèves officiers d'active recrutés sur titre, a ajouté la même source. Quant aux élèves sous-officiers contractuels, la période d'inscription et de présélection s'étendra du 28 juillet au 17 août. En ce qui concerne les élèves hommes du rang contractuels, la première session aura lieu du 28 juillet au 17 août 2025, tandis que la seconde session est prévue du 20 novembre au 11 décembre 2025, selon la même source. Les candidats concernés par cette opération doivent accéder au site électronique dédié à cet effet <http://prienspection.mdn.dz> où ils pourront consulter toutes les conditions générales d'admission, télécharger le dossier de candidature et saisir avec précision les informations requises.

Par ailleurs, la sélection finale se fera après que les candidats auront passé les examens médicaux et sportifs, conformément aux critères arrêtés par le ministère de la Défense nationale, a conclu le communiqué.

CHLEF

Perturbation de l'alimentation en eau potable dans sept communes

Sept communes de la wilaya de Chlef sont touchées, hier, par des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison d'une importante fuite dans le canal d'adduction d'eau qui les alimente, selon l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Un communiqué de la cellule de communication de l'établissement indique que les quartiers d'El-Hourira, El-Mouafkia, El-Azaiz et El-Baransia dans la commune de Chlef, ainsi que les communes d'Al-Karimia, de Harchoun,

d'Oued El-Fodda, d'Ouled Abbas, de Beni Rached et d'Oum Eddrou, connaîtront des perturbations dans le programme de distribution d'eau potable. Cette situation est due à une importante fuite survenue sur le canal d'adduction de 200 mm de diamètre, situé sur la route de l'aéroport. La même source précise que les équipes techniques de l'ADE sont actuellement en train de réparer cette fuite et que l'alimentation en eau potable de ces zones sera rétablie dès la fin des travaux.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 225 blessés en 24 heures

Six personnes sont décédées et 225 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus en 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 2 morts, suite au renversement d'un véhicule dans la daïra de Ain Azal, a précisé la même source.

Le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 788 interventions pour le sauvetage de 593 personnes d'une mort certaine, alors que 175 autres ont été prises en charge sur les lieux et 20 évacuées vers les structures sani-

taires locales, ajoute le communiqué, déplorant toutefois un cas de noyade (un enfant de 12 ans) à la plage Sablette (autorisée à la baignade) dans la wilaya d'Alger. Les équipes de plongeurs de la Protection civile sont également intervenues pour repêcher deux corps sans vie (17 et 13 ans), noyés dans une retenue collinaire dans la wilaya de Médéa. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou et Tébessa, alors que le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a procédé à l'extinction de 29 incendies dans plusieurs wilayas.

JOURNÉE INTERNATIONALE NELSON MANDELA

Les positions de l'icône de la lutte et de la libération évoquées



Lors d'une conférence intitulée "Le soutien du leader Nelson Mandela aux causes justes: le modèle de la cause sahraouie", abritée par le Forum de la Mémoire du quotidien El Moudjahid, en collaboration avec l'Association Machaâl Echahid, l'ancien diplomate et président de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, Noureddine Djoudi, a souligné que Nelson Mandela, icône de la lutte et de la libération, "a toujours soutenu les mouvements de libération et la lutte de leurs peuples pour se libérer du joug du colonialisme et de la ségrégation raciale, à l'instar de son soutien aux causes sahraouie et palestinienne. "Malgré les fortes pressions exercées sur lui, il est resté fidèle et attaché à ses principes de lutte", a affirmé M. Djoudi. L'ancien diplomate a livré un témoignage vivant sur

l'inspiration que Nelson Mandela avait tirée de l'expérience de lutte des Algériens contre le colonialisme français et sur la manière dont il l'avait exploitée dans son combat contre la politique raciste et le régime de l'"apartheid" en Afrique du sud, précisant que Mandela était connu pour ses positions en faveur de la cause du Sahara occidental et notamment pour sa reconnaissance officielle de la République sahraouie. Qualifiant les positions de Mandela vis-à-vis de la cause sahraouie de "nobles", le moudjahid a souligné que cet homme était solidaire de la lutte des Sahraouis contre l'occupant marocain. De son côté, le chargé de communication et représentant de l'ambassade de la République sahraouie en Algérie, Mohamed Lamine Abaâli, a salué l'appui de Mandela aux mouvements de libération dans le

monde, en tête desquels la cause sahraouie juste., estimant que cet anniversaire se veut "une occasion historique importante pour raviver la mémoire du combat de Mandela contre le régime de ségrégation raciale, tout en étant une opportunité pour réaffirmer le droit des peuples à la libération".

Proclamée par L'UNESCO, la Journée internationale Nelson Mandela est célébrée le 18 juillet de chaque année, correspondant à la date de naissance de "Madiba", en reconnaissance de la contribution de ce leader à la lutte pour la démocratie et la promotion de la culture de paix et de liberté à l'échelle mondiale. La cérémonie s'est déroulée en présence de diplomates d'ambassades accréditées en Algérie, notamment celles d'Afrique du Sud, du Nicaragua, de Cuba, de Tanzanie et du Zimbabwe.